

PHENOMENES INEXPLICABLES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES...?



C.R.U

24 rue commandant lucas 29200 BREST

(BULLETIN DU COMITE DE RECHERCHE UFOLOGIQUE)

24 RUE DU COMANDANT LUCAS 29200 BREST .

SOMMAIRE .

PRESENTATION DU GROUPEMENT

ACTIVITES janvier, février 1989 du C.R.U.

1947 LES ETATS-UNIS .

RESUME D'ENQUETE .

UNE PAGE POUR RIRE .

LE COMITE de RECHERCHE UFOLOGIQUE .

PRESIDENT : Thierry LARQUET

VICE PRESIDENT : Pascal LEFEVRE

TRESORIER : Bruno LARQUET

SECRETAIRE : Florence LARQUET

VOUS APERCEVEZ QUELQUE CHOSE DE TROUBLANT ; Sachez que le C.R.U.

(Comite de recherche ufologique) a besoins de vos témoignages
livres, photos, et revues pour continuer ces recherches sur le
phénomène O.V.N.I. Objets Volants non Identifiés .

ACTIVITES janvier, février 1989 du C.R.U.

Distribution , affichage d'un tract appel à témoin .

Prise de contact avec l'animateur Philippe JEZEQUEL , animateur de radio émeraude .

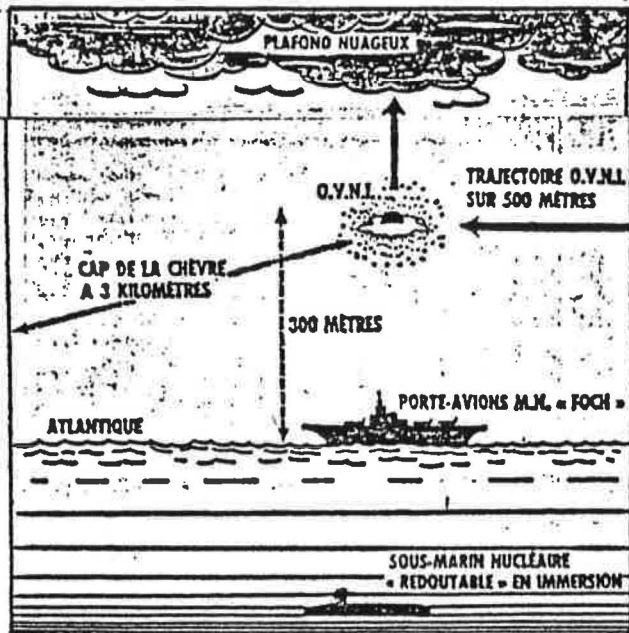
Création d'une émission de radio ; qui sera suivi très certainement d'autres !

A l'affiche de cette première , un historique des projets Américains le cas de riec sur bellon, O.V.N.I. en Bretagne , nouvelles brèves .

Création de notre première revue ; Phénomènes inexplicables objets volants non identifiés .

L'O.V.N.I., repéré par deux gendarmes, observait-il le porte-avion "Foch" et le sous-marin "Redoutable" ?

« CETTE OBSERVATION SE CLASSE PARMI LES CAS LES PLUS IMPORTANTS, COMPTE TENU DU CONTEXTE », estime Jean-François Boédès, secrétaire général de la Commission O.V.N.I. (9, avenue de la France Libre, 29 000 Quimper).



Encore une histoire d'Objet Volant Non Identifié ! Oui, mais ce cas semble particulièrement intéressant, en effet, parce que les témoins sont deux gendarmes et que l'objet se serait immobilisé au-dessus du porte-avions Foch et du sous-marin nucléaire Redoutable.

L'observation a été faite le 7 janvier (mais la Commission O.V.N.I. a pris le temps de contrôler les témoignages).

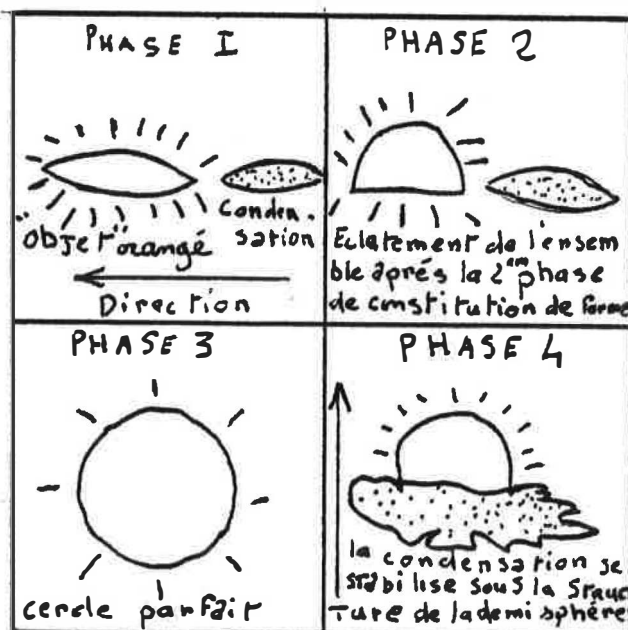
A 8 h. 20, ce jour, deux gendarmes auxiliaires de la brigade de Châteaulin se trouvaient à Argol lorsqu'ils remarquèrent une demi-sphère orange qui semblait se déplacer rapidement à environ 300 m. d'altitude au large du Cap de la Chèvre, au-dessus de l'Atlantique.

L'objet se serait immobilisé au-dessus du porte-avions et du

sous-marin nucléaire en immersion près du Foch. Puis l'O.V.N.I., semblant « exploser », devint orange clair et de forme ronde. Ensuite il reprit forme et couleur initiales pour disparaître dans les nuages.

M. Jean-François Boédès conclut : « La Marine Nationale garde le silence, mais l'O.V.N.I. a sans doute été vu par l'équipage du Foch, voire photographié. A la Commission, nous allons tenter d'en savoir plus ».

Ce n'est pas la première fois qu'un O.V.N.I. semble s'intéresser à un objectif militaire. Au cours de la deuxième guerre mondiale, des escadrilles de bombardiers furent escortées par des « disques » : du côté allemand comme du côté allié, on crut alors à une arme secrète expérimentée par l'adversaire.



Le Télégramme

MERCREDI 19 AVRIL 1989

ROCK

SOUCOUPES VIOLENTES

Et que volent les petits hommes verts dans la violence des soucoupes ! Quant au public il peut se déguiser en OVNI : énergie garantie. Concert le vendredi 21 avril au Suroît de Dolan.

Suite à l'observation des gendarmes LE STUNFF et KAMINSKI, à l'enquête de Rémy GUEGUEN de la commission nationale de recherche et du journaliste parisien René PACAUD, on peut être en droit de se demander ce qui s'est vraiment passé sur le porte avion FOCH.

L'énergie électrique, les systèmes d'arme et l'équipement électronique, tout cela est-il vraiment tombé en panne comme certaines rumeurs le laissent penser ?

Le porte avion FOCH a t'il été mis en quarantaine à BREST ? Les photos prises confisquées, l'interdiction d'en parler pour l'équipage (2150 hommes en temps de paix).

Tout cela n'est pas improbable, la marine elle aussi se doit de garder le secret défense.

LE FOCH, porte avion construit en 1963, avec un déplacement de 22350 tonnes, (265x7,70x51 m), avec une propulsion de 2 turbines 126 000 Cv, vitesse maximum de 32 noeuds, avec un effectif de 2150 hommes, aéronautique 40 appareils, armement 8 / 100 mm, il peut mettre en oeuvre des avions super étandard et leur armement nucléaire.

L'équipement électronique comprend un radar de tir, un radar tridimensionnel et un système d'exploitation des données tactiques.

Quand au sous-marin redoutable, le secret défense est bien gardé, d'ailleurs je me demande comment cela se fait que les journalistes, enquêteurs ou autres ont été mis au courant que le sous-marin redoutable se trouvait sous le FOCH. Qui plus est en immersion qui a parlé ?

Le C.R.U. bien entendu respectera l'anonymat à toute personne pouvant nous donner des renseignements supplémentaires.

Le sous-marin nucléaire redoutable construit dans les années 1960, déplacement 9000 tonnes en plongée, (128x10,60x10 m), 15000 Cv / 20 noeuds, effectif 135.

16 missiles MS BS M20 4 tubes lances torpilles 550 Mm, en cas de panne un moteur diesel peut prendre la relève de la propulsion nucléaire. Les missiles M 20 sont actuellement remplacés par des missiles M 4.

PRESENTATION DU GROUPEMENT .

Le Comité de recherche ufologique créé en 1987 en association de fait , sera cette année déclaré en association loi de 1901 .

Nous sommes quatre membres fondateurs , un membre d'honneur bientôt nous espérons une sixième personne .

Nos buts sont l'étude des phénomènes dits O.V.N.I. (objets volants non identifiés) , par tout les moyens légaux existants .

Une étude par l'intermédiaire des veillées dites ufologiques, la création d'une note d'information concernant la méthode des veillées ufologiques . (toute critique , suggestion, est la bienvenu, du moment qu'elle soit constructive) .

Nous avons toujours en cours une étude sur le mouvement Raëllien mais les problèmes que nous rencontrons pour étudier cette secte sont immenses .

La réalité du phénomène O.V.N.I. n'est plus à prouver , cela le Comité de Recherche Ufologique en est bien conscient .

C'est pour cela que nous avons décidé de cerner le phénomène sur le terrain .

L'observation du phénomène O.V.N.I. , la prise de photos , l'enregistrement par films vidéo , par bande magnétique , les différentes mesures , mesures de temps , de position , mesures de l'aspect , mesures météo .

Nous le savons nous nous lançons dans une tâche immense où toutes nos capacités devront être utilisées à bonne escient .

La difficulté majeure sera comme pour tout groupement le temps , les moyens , et l'argent .

Quand des hommes définissent des situations comme étant réelles , alors elles sont réelles dans leurs conséquences . Le sociologue W.I.THOMAS .

En 1944 l'état major de l'armée de l'air allemande créa le premier organisme officiel chargé de recueillir les témoignages de pilotes de guerre évoquant des lumières ou des objets volants d'origine et de comportement inconnus . Mais c'est il y a seulement 42 ans en 1947 que naquit le terme soucoupe volante .

Je viens de voir de drôles d'engins au dessus du mont rainier on aurait dit des soucoupes avançant sur l'eau Kenneth arnold est encore sous le coup du spectacle dont ila était le témoin quelques instants plus tôt . Aux mécaniciens et aux pilotes qui se sont groupés autour de lui il raconte . En début d'après midi j'ai décollé de chehalis pour venir ici .

Vers 15 h je suis à hauteur des premières montagnes rocheuses là ou il y a quelques jours un C46 du marine corps a disparu .

J'ai décidé de le rechercher pendant un moment .

Je suis monter a 10 000 pieds (3500 m) de façon à pouvoir scruter les crevasses géantes dans lesquelles l'avion s'est peut-être abimé quand mon attention fut attirée par une série d'éclats lumineux , cherchant ce qui pouvait les provoquer j'ai aperçu neuf objets très brillants en forme de disques ils sont passés du nord au sud sur l'avant de mon avion . ils volaient en échelon inversé .

Chacun avait un mouvement sautillant analogue à celui d'une soucoupe avançant sur l'eau j'ai estimé leurs vitesse il avait parcouru 41 milles en 102 secondes ce qui donne une vitesse de 2700 km heure .

Quelques heures plus tard le récit de kenneth arnold tombe sur tous les téléscripteurs des radios et journaux américain le mots soucoupe volante vient de naître .

A la suite de cette observation que les médias s'empressèrent de faire connaître par une publicité démesurée ; l'armée de l'air américaine ce vit confier l'enquête dans la crainte qu'il s'agisse d'une arme redoutable .

Le gouvernement des état unis croyaient que les soucoupes volantes pouvaient constituer une grave menace pour la sécurité du pays .

mais la question de leur origine fut relégué au second plan qu'elles pussent venir d'un autre monde , d'un autre pays de la terre , ou d'une autre galaxie : ce qui primait c'est qu'elles pouvaient représenter un danger .

En 1947,1948 les notifications d'observation aboutissaient au centre du renseignement technique de l'air (AIR TECHNICAL INTELLIGENCE AGENCY ou ATIC) service de l'air force chargé de l'analyse du renseignement installé dans la base aérienne Wright Patterson de dayton ohio .

Les premiers rapports d'ovni étaient pour la plupart vagues et rudimentaires ce que recevaient L'ATIC ne correspondait pas au matériel de base qu'il était accoutumé à traiter gros plans photographique , éclats de projectiles , descriptions détaillées.

Les pilotes disaient avoir observé des objets d'aspect métallique en forme de disque des engins sans ailes qui les rasait avant de disparaître à des vitesses jamais atteinte à cette époque , par des engins d'origine humaine.

L'air force était déconcertée , des engins sans ailes allons donc ce pouvait être que météore hallucination ou autres .

Au pentagone ou les rapports précis et les décisions rapide sont de règles l'on appréciait médiocrement l'ahurissement de L'ATIC devant le problème des ovni .

Mais au sein même de L'ATIC à DAYTON et dans d'autres sphères du renseignement, deux écoles de pensée se développèrent , rapidement pour les uns il convenait de prendre au sérieux les ovni .

La conviction de certains était t'elle qu'ils adressèrent à Washington une ultra secrète estimation de la situation exposant que les soucoupes volantes étaient probablement des vaisseaux interplanétaires et préconisant de mettre l'armée état d'alerte .

Sans aller aussi loin d'autres n'en croyaient pas moins à la réalité des soucoupes volantes le Général Twining écrivait ainsi au Général commandant en chef les forces armée aérienne :

Conformément à vos instructions nous exposons ci dessous l'opinion que c'est faite le commandement au sujet de ce que l'on appelle les disques volants a savoir

- a) le phénomène rapporté est quelque de réel et non d'imaginaire .
- b) ce sont des objets dont la forme est probablement proche de celle d'un disque et d'une taille telle qu'ils semble aussi grands que nos aéronefs .

La seconde école de pensée choisissait l'attitude beaucoup plus commode qui consistait à rejeter la question en bloc, en attribuant les observations de soucoupes volantes à des méprises à une vogue à la fébrilité de l'après guerre.

À WASHINGTON , on préféra adopter ce dernier point de vue le conseil scientifique n'avait-il pas dit que de telles choses ne pouvaient exister qu'il fallait y voir des mirages ou le produit de l'imagination si fertile de l'homme .

Pouvaient t'on croire qu'un engin aérien put avoir le comportement attribué aux OVNI .

Accélérations foudroyantes à partir du point mort , virages à 90° disparitions rapides et silencieuses à la suite d'un vol stationnaire à basse altitude , apparemment non soumis aux lois de la gravitation la science ayant décrété ces choses impossibles le fameux théorème de US AIR FORCE reçut sa formulation :

"CELA NE PEUT EXISTER DONC CELA N'EXISTE PAS "

Et pourtant les observations persistaient et c'est ainsi qu' en février 1948 naquit le project SIGN (programme signe) .

il allait durer à peine un an mais en prélude au project GRUDGE (programme rancœur) et surtout au project BLUE BOOK (livre bleu) il embarquait pour de longues années (17ans) US AIR FORCE dans une des aventures les plus controversées de son histoire .

lorsque en 1948 US AIR FORCE eu la responsabilité des investigations sur le phénomène OVNI ELLE instaura une politique de discrétion qui subit des attaques de plusieurs côtés , Donald Keyhoe , un major en retraite des marines fut l'un des premiers à essayer de dévoiler les informations qu'il était certain que l'armée de l'air possédait bien entendu, la plupart étaient gardés secrets par exemple le projet SIGNE : qui était une estimation de la situation, KEYHOE s'est préoccupé de démontrer au public que les OVNI étaient quelques choses de réel il trouva dans US AIR FORCE un obstacle et essaya en de nombreuses occasions d'exposer leurs opérations .

Il publia livres et articles, pour articles pour magazines qui trouvèrent en 1973 avec une perspectives complète de ce problème intitulée :

ALLIEN FROM SPACE (les étrangers venus de l'espace) .

le 27 Décembre 1949 US AIR FORCE annonçait la clôture du projet GRUDGE au terme de son enquête sur le phénomène ovni.

Quelques jours plus tard paraissait le rapport technique n° 102-AC-49/15-100 ,intitulé UNIDENTIFIED FLYING OBJECTS PROJECT GRUDGE , dénomination abrégée fort justement par certains THE GRUDGE REPORT(Le rapport rancœur)

Le professeur J. ALLEN HYNEK parle des conclusions qu'il a été à même de faire , ayant étudié 237 notifications OVNI, parmi les meilleures mon assistant et moi avons trouvé une explication astronomique pour 32% d'entre elles .

A cela s'ajoutaient les chiffres fournis par d'autres chercheurs 12% résultaient d'une confusion avec des ballons météo et 33% entraient dans la rubrique confusion avec un avion il restait donc 23% de phénomènes non identifiés on les rangeait sous le terme inconnus .

Comme exemple à toutes ces manifestations d'ovni nous avons pris le cas du porte avion Américain philippine SEA .

L'une des plus longues série d'observation radar militaires d'objets volants non identifiés eut pour théâtre la zone de la guerre de corée et s'étendit sur une période de 15 mois , de janvier 1951 à avril 1952. Elle comprend pratiquement tous les types d'observations entrant dans cette catégorie , du contact radar unique avec un ovni aux contact radar visuels multiples , tant dans les airs que sur les unités de la flotte des états unis .

L'on dénombre quelque 24 cas , et selon un rapport d'information de US AIR FORCE figurant dans les archives de BLUE BOOK " la majorité de ces observation demeurent inexpliquées à la lumière des renseignements limités dont on dispose " .

Ces notifications d'observations radar , accompagnées de schémas décrivant les routes aériennes des ovni , comptent parmi les plus intéressants documents de BLUE BOOK .

Nous présentons l'un de ces cas :

Le 2 février 1952 , les radaristes du porte avion PHILIPPINE SEA repèrent au large des côtes orientales de la corée , un objet non identifié accusant une haute vitesse de vol .

L'objet fut initialement détecté à une distance de 40 km et s'étant rapproché jusqu'à 32km , il opéra un large virage vers l'est et s'éloigna sur une route directement opposée à celle du porte avion .

Le message adressé par le PHILIPPINE SEA au commandant des forces navales en extrême - orient contient outre des indications concernant la vitesse de l'objet, cette précision qu'il s'est scindé en deux:

Vitesse mesurée 16km à la minute 960 km/h pendant la première minute, 24 Km à la minute, 1440 Km/h pendant la deuxième minute , 48 Km à la minute 2880Km/h pendant la troisième minute .

S'est séparé en deux contacts distants de 9 à 20 Km.

Trois timoniers du PHILIPPINE SEA avaient , observé visuellement et signalé à la passerelle , indépendamment les uns des autres, qu' ils apercevaient un triple sillage incandescent.

Ils devaient déclarer que celui ci leur avait paru semblable , au moment où l'objet avait changé de cap , à la traînée d'échappement d'un avion .

Mais il n'existait pas à l'époque d'aéronefs capables d'atteindre les vitesses incroyables auxquelles était monté ovni, et d'ailleurs aucun avion n'était signalé dans cette zone .

La position de l'objet , observé à 28km du porte avion avait été détecté au même moment sur l'écran radar .

L'altitude estimée à 16500m et il a disparu de l'écran à 180 km .

Pendant toute la durée de l'observation , les côtes de corée et l'île D'ullung DO étaient visibles à une distance de 32 km , et un contre torpilleur visible sur l'écran à 2000m DU PORTE AVION.

C.R.U

24 rue commandant Lucas 29200 BREST

ENQUETENOMBRE DE PHOTOS PRISES :

0

LIEU: Saint Mathieu APPAREIL: _____

MOIS: octobre EMULSION: _____

JOUR: 1980 FOCAL: _____

HEURE: 21h 30 mn DIAPH: _____

CONDITIONS VIT: _____

CLIMATIQUES: TEMPETE VENT 100 km/h

OBSERVATIONS:

Monsieur FORNY philipe .

Témoins trois personnes , quatre sphères lumineuses oranges immobiles dans le ciel , elles ne bougent pas, soudain se déplacent par saccade comme un éclair, avec un temps d'arrêt à chaque bond puis elles sont parties à très grande vitesse .

Pas d'effet physique ni au moment de l'observation ni après .

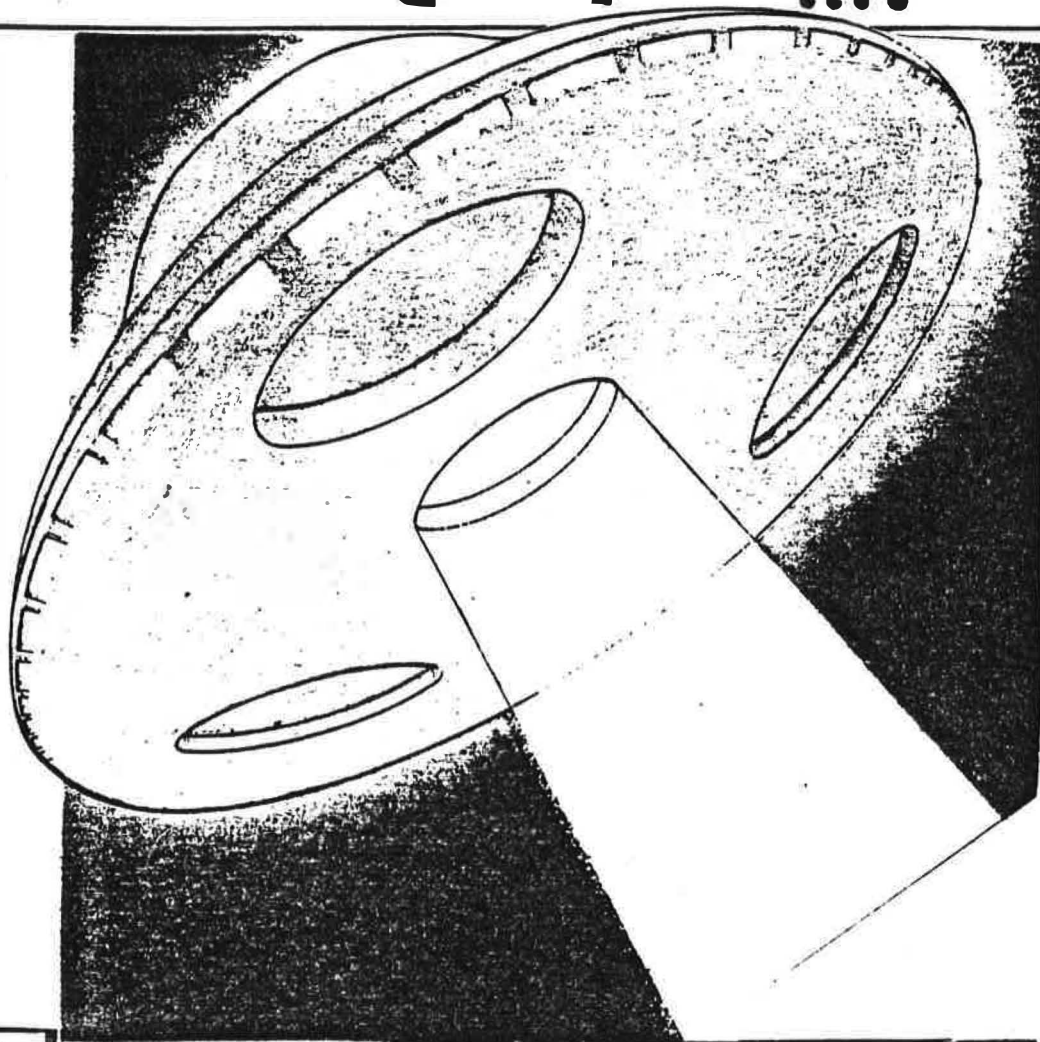
Elles se déplaçaient contre le vent , elles sont parties vers l'ouest , vers ouessant .

RADIO Emeraude

**DIMANCHE 2 AVRIL 1989
14 HEURES**

101.7

**PHENOMENES INEXPLIQUES
OBJETS VOLANTS NON
IDENTIFIES ...?**



C.R.U

24 rue commandant Lucas 29200 BREST

Tel 98.46.27.10

Rencontre du troisième fisc

LE 12 juillet 1997, la soucoupe volante éclairieuse de la flotte intergalactique bigloutienne se posa dans le jardin de M. Vernuchel, inspecteur principal des impôts à Cambrus-sur-Garonne (Haut-Var).

Conformément aux traditions intergalactiques, le chef de l'expédition, Kador-Mirza (Kado pour les dames), posa le premier son pied en zigourdin galvanisé sur la planète inconnue.

Le terrain lui parut solide.

Kador slaloma entre les nains de porcelaine et, soupçonnant que le monument de pierre meulière qui s'élevait devant lui pouvait être une demeure terrienne, alla en titiller la sonnette.

M. Vernuchel lui ouvrit.

Trente années de pratique administrative avaient détruit chez ce vertueux fonctionnaire toute faculté d'étonnement. C'est donc sans marquer la moindre surprise que l'inspecteur principal des impôts accueillit l'émissaire bigloutien dans son salon. Il lui offrit même un verre.

— En somme, dit M. Vernuchel, vous avez parcouru deux cent mille années-lumière pour nous rendre visite. C'est gentil. Mais quelles sont vos intentions ?

Le système de traduction simultanée bigloutien fonctionnait à merveille. Kador-Mirza répondit dans l'instant.

— Les Bigloutiens ont atteint un stade de développement scientifique qui rend parfaitement dérisoires vos pauvres efforts humains. Grâce à nous, vous allez pouvoir établir une société parfaite, un monde idéal.

L'œil de M. Vernuchel s'illumina. Kador-Mirza y vit un heureux présage.

— Si je vous comprends bien, vous êtes des bienfaiteurs de l'humanité ?

— Du moins, dit Kador en se rengorgeant, nous aspirons à le devenir.

— Dans ce cas, reprit M. Vernuchel, vous relevez de l'article 1234 alinéa 45 du Code général des impôts, qui exige de toute association philanthropique une déclaration détaillée de ses actifs...

— Pardon ?



Dessin de Jac Faure.

— ... l'exercice d'une activité de bienfaisance implique que vous communiquiez aux services de l'enregistrement la liste des membres fondateurs et une photocopie certifiée — en trois exemplaires — de leurs déclarations de revenus pour les sept années antérieures à la constitution de la susdite société...

Kador tenta de l'interrompre :

— Nous guéririons vos maladies, nous supprimerions le chômage. Tout le monde vivrait cent trente ans, en pleine jeunesse...

L'inspecteur enchaîna :

— Vous devrez en outre déposer un chèque de banque d'un montant au moins égal au double des salaires à percevoir durant l'année civile...

Une légère fumée s'éleva des circuits intégrés de Kador.

— ... Ce qui ne vous dispense évidemment pas, poursuivit M. Vernuchel, du paiement des taxes foncières et mobilières, du préavis libératoire de remboursement anticipé, de la cote-part volontaire et des taxes fiscales, para-fiscales et hyper-fiscales sur le pain, l'eau et les armes par destination.

— Nos intentions sont pacifiques, protesta Kador. Nous pouvons mettre des centaines de techniciens à votre disposition.

— Je vous en remercie, concéda M. Vernuchel. Mais il leur faudra tout d'abord verser l'équivalent de trois

années de salaire à la Caisse des dépôts et consignation, obtenir un numéro d'ordre à l'ANPE et soumettre à la recette des impôts un plan de contribution individuelle à l'IRPP.

— L'IRPP ?

— Toutes ces choses peuvent naturellement se négocier, ajouta M. Vernuchel, grand seigneur. Nous ne sommes pas des monstres.

Kador-Mirza avait entamé une course de repli vers sa soucoupe. M. Vernuchel lui barra la route au pied de l'échelle.

— Dites-moi, entre nous : cet engin a-t-il bien acquitté la TVA ? Je vous rappelle que tous les véhicules destinés à une activité non lucrative font l'objet d'un dépôt préalable à l'autorisation d'exercer. Les frais de fourrière sont bien entendu à votre charge et payables...

L'inspecteur n'eut pas le temps d'apposer sur la soucoupe les scellés dont il ne se séparait jamais : Kador-Mirza lui claqua au nez la porte de l'aéronef.

Une minute plus tard, la soucoupe s'envolait sans bruit dans le ciel de Cambrus.

Sans bruit ? Pas tout à fait : tous les observatoires qui tendent leurs immenses oreilles vers le ciel pour y capter les voix de l'espace enregistrèrent à cet instant — phénomène inexplicable — un immense « ouf ! » de soulagement.

Yannick BOURDOISEAU



Capitaine
Edward
J. RUPPELT

FACE AUX SOUCOUPES VOLANTES

La Défense Nationale de chaque grande puissance comprend, de nos jours, un service chargé de surveiller et d'étudier les observations d'objets volants non identifiés, plus couramment appelés dans le monde entier « soucoupes volantes ».

Jusqu'ici cependant aucun responsable de ces services officiels n'avait ouvert ses dossiers au grand public. En écrivant « **Face aux Soucoupes Volantes** » le capitaine Edward J. Ruppelt, qui dirigea pendant deux ans le Projet Blue Book, organisme créé par l'U.S. Air Force pour faire face à ce problème, a rompu la consigne du silence. Il a eu en mains quelques 4.500 rapports, il a discuté leur contenu avec les témoins des cas observés, avec les savants, astronomes, physiciens et psychiatres les plus qualifiés, avec les plus hautes autorités des États-Unis.

Tant d'erreurs ont été dites et écrites, a estimé Ruppelt, qu'il est temps de faire connaître au monde tous les faits expliqués ou inexplicables. Près de 95 % des rapports sur les soucoupes volantes peuvent être actuellement expliqués. Mais lorsqu'un radar saisit un objet volant non identifié, qu'un observateur terrestre le voit au même endroit, qu'un avion à réaction décolle pour le chasser, que le pilote le voit à son tour et obtient un contact avec son radar de bord, et que l'objet s'éloigne avec une sorte d'impudence, il n'y a pas d'explication possible. IL SE PEUT QUE LA TERRE SOIT VISITÉE PAR DES VÉHICULES INTERPLANÉTAIRES. SEUL LE TEMPS PERMETTRA DE L'AFFIRMER OU DE L'ENIER.

« **Face aux Soucoupes Volantes** » d'Edward J. Ruppelt révèle les observations de l'Armée de l'Air américaine et ses efforts pour résoudre l'une des plus grandes énigmes de notre temps.

FRANCE-EMPIRE

by on 1989

C. R. U.

**Comité de Recherche Ufologique
Groupe d'Etudes sur les O.V.N.I.**

24, Rue du Commandant Lucas - 29200 BREST

Tél. 98 46 27 10

Amitiés Sincères

à très bientôt, et encore bon
pour OVNI presse service
J'espère que mon abonnement n'est
pas terminé. Love.